

# (REGARDS SUR)

## SNU ipp.28 - ACTUALITÉS

Supplément 2 au Numéro 27- Septembre 2005

À TOUS LES ADHÉRENTS À TOUS LES COLLÈGUES DE L'ÉCOLE



BULLETIN D'INFORMATION du  
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE  
Des INSTITUTEURS, PROFESSEURS  
D'ÉCOLE et PEGC d'EURE-et-LOIR  
Section Charlotte Nivault

(REGARDS SUR)

SNUIPP.28

3, rue Louis Blériot  
BP 81 125-CHAMPHOL  
28304 Mainvilliers cedex



Dispensé de timbrage **CHARTRES CTC**

### LE 4 OCTOBRE : TOUS EN GRÈVE ! TOUS DANS LA RUE !

La FSU appelle l'ensemble des personnels de son champ à faire grève et à manifester le 4 octobre en convergence avec les salariés du privé et du public. Elle les appelle à se mobiliser :

- pour une politique ambitieuse en matière de salaires et de pensions
- pour la défense et le développement de l'emploi et contre la précarité et les remises en cause des droits et garanties des salariés tant dans le privé que dans le public (CNE, CDI dans la Fonction publique...)
- pour la défense des services publics répondant à l'ensemble des besoins
- pour un service public d'éducation qui assure la réussite de tous les jeunes, ce qui implique notamment des moyens budgétaires à la hauteur des besoins, l'abandon de la loi Fillon et de ses décrets d'application et une nouvelle négociation
- pour le développement de la recherche (publique et privée), contre les manœuvres du pouvoir et pour une véritable négociation de la loi recherche
- contre le transfert des missions et des personnels aux collectivités territoriales.



**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

DÉPOSÉ LE : 15 septembre 2005

Bulletin bimestriel - 0,76 €  
ISSN : 1623-7927  
Commission Paritaire de Presse : 1105 S 05610  
Directeur de publication : Patrick THERAUD  
Imprimé par nos soins

**ACTION NATIONALE DIRECTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE  
À L'APPEL DU SNUipp-FSU, du SE-UNSA et du SGEN-CFDT.**

Modalités en pages 3 et 4

### Sommaire :

- P 1 : Grève le 4 octobre
- P 2 : Infos diverses
- P 3 et 4 : Action direction d'école.
- P 5 et 6 : Adhésion, prélèvement

Encart :

NOUVEAU, LE SITE DÉPARTEMENTAL  
DU SNUipp 28

SNUipp 28 3, rue Louis Blériot-BP 81 125 CHAMPHOL 28 304 Mainvilliers cedex.  
Tél : 02 37 21 15 32 Fax : 02 37 21 39 89 Mail : [snu28@snuipp.fr](mailto:snu28@snuipp.fr)

## **PRIVE :** **provocation inutile** **ou nouvelle orientation ?**

Le ministre de l'Éducation Nationale veut-il relancer la guerre scolaire en déclarant que « l'école privée est l'école de la République » et en plaidant pour « l'égalité de moyens entre l'école privée et l'école publique »?

Les propos de Gilles de Robbien constituent une bien inutile provocation. Plutôt que de reprendre les revendications de l'enseignement privé, le Ministre de l'Éducation Nationale devrait se préoccuper des écoles élémentaires et maternelles qui scolarisent 40 000 élèves supplémentaires alors que le ministère n'a prévu d'attribuer que 700 postes supplémentaires.

D'ailleurs le Ministre de l'Éducation Nationale ferait mieux de préciser les conséquences de l'article 89 de la loi relative aux libertés et responsabilités locales, comme nous le lui demandons depuis sa nomination. En effet cette disposition introduit une inégalité profonde en défaveur de l'école publique.

Cet article rend obligatoire la participation financière des communes pour les élèves des classes élémentaires scolarisés dans une école privée située hors de leur commune de résidence. Aujourd'hui, une municipalité peut refuser dans certains cas de participer aux frais de fonctionnement liés à la scolarisation d'enfants dans une école publique d'une commune limitrophe.

Elle ne pourrait pas effectuer le même refus pour des enfants qui s'inscriraient hors de la commune dans une école privée sous contrat.

Elle accentuerait l'inégalité de traitement entre une école publique qui a vocation à accueillir tous les enfants en étant soumise à des règles de gestion très strictes et une école privée qui conserve la maîtrise de son recrutement.

Cette disposition nouvelle, si elle était appliquée, augmenterait les dépenses des budgets communaux, introduirait une inégalité profonde en défaveur de l'école publique et déstabiliserait l'organisation de la carte scolaire.

**C'est pourquoi nous nous adressons une nouvelle fois au ministre de l'Éducation Nationale pour que cette disposition soit retirée.**

PARIS le 9 septembre 2005

## **RÉUNION DE LA SOUS-SECTION** **SNUipp DE CHATEAUDUN**

**Mardi 20 septembre**  
**À 17 h 30**  
**Salle C rue Touffaire.**

Cette réunion de rentrée est ouverte à tous, syndiqués ou non au SNUipp.

Ordre du jour :

- point sur la rentrée
- action du 4 octobre
- infos diverses

A l'issue de la réunion, le « pot de rentrée » sera offert par les militants dunois.

## **PARTIR ENSEIGNER** **À L'ÉTRANGER.**



Réunion d'information ouverte à tous

**Mercredi 28**  
**septembre**

de 15 h 00 à 17 h 00

Au local du SNUipp 28

**SE SYNDIQUER DÈS MAINTENANT**  
**PAR PRÉLÈVEMENT EN 10 FOIS**  
**DE SEPTEMBRE À JUIN.**  
**LA FORCE DU SYNDICAT,**  
**C'EST LE NOMBRE DE SES ADHÉRENTS.**  
**(RE)SYNDIQUEZ-VOUS AU SNUipp-FSU.**

## **MARDI 4 OCTOBRE : GRÈVE**

### **MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE**

**14 H 30 PLACE DES HALLES**

- AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES
- NON AUX EMPLOIS PRÉCAIRES
- GARANTIE : . DES SERVICES PUBLICS  
. DES DROITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Une prochaine circulaire précisera les modalités de l'organisation de la journée de grève.

**Direction et fonctionnement de l'école**

Le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNUipp-FSU appellent à poursuivre et amplifier l'action :

**Grève administrative et  
journée nationale d'action  
mercredi 21 septembre 2005**

Cette année encore, la rentrée s'effectue avec plusieurs milliers de directions vacantes.

Les négociations et discussions menées avec le ministère sur la direction et le fonctionnement de l'école, au printemps 2005, n'ont pas abouti.

Les propositions ministérielles ne se cantonnaient qu'aux aspects indemnitaires. Les enseignants les ont très majoritairement rejetées.

Depuis, le ministère se mure dans le silence, alors que les difficultés pour l'ensemble des équipes pédagogiques restent criantes.

C'est pourquoi le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNUipp-FSU ont décidé d'interpeller le nouveau ministre pour lui demander d'ouvrir des négociations.

Ils appellent ensemble les écoles à poursuivre et amplifier l'action en mettant partout en œuvre la grève administrative (blocage des enquêtes, etc...).

Ils appellent leurs syndicats ou leurs sections départementales à organiser des initiatives locales le Mercredi 21 Septembre, dans la cadre d'une journée nationale d'action.

**GREVE  
ADMINISTRATIVE**

***Consignes nationales***

*L'objectif de la grève administrative est d'entraver le fonctionnement de l'administration et de la priver des informations qui lui sont nécessaires.*

Les directeurs ne chôment pas pendant la grève administrative, mais interrompent toute communication avec l'administration.

- blocage des enquêtes de rentrée
- blocage des enquêtes de l'IEN et de l'IA
- refus de transmettre les comptes rendus des réunions des conseils des maîtres, d'école ou de cycle, ainsi que les enquêtes diverses à caractère collectif
- pas de participation aux réunions de l'administration ou des collectivités territoriales hors temps de travail ou non remplacées sur le temps de travail.

Il ne s'agit pas de pénaliser les élèves ou les enseignants de l'école : signalements, arrêts maladie, déclarations d'accidents ne doivent pas être bloqués. La grève administrative ne doit pas desservir l'intérêt des élèves et des enseignants (santé, sécurité).

**ACTION DÉPARTEMENTALE**

**CONFÉRENCE DE PRESSE UNITAIRE**

**À partir de 15 h 30 en salle R9 sur le site IUFM de Chartres.**

Le SNUipp-FSU 28, avec ses partenaires syndicaux, appellent l'ensemble des collègues (directeurs et adjoints) à venir témoigner devant la presse de la réalité de la situation de la direction et du fonctionnement de l'école. N'hésitez pas à venir nombreux, le ministre devrait faire des annonces dans les prochains jours.

## Éphéméride 2004-2005

### Décembre 2004 :

le SNUipp, le SE et le SGEN engagent une semaine « *direction en panne* ».

### Février 2005 :

suite aux nombreuses interpellations syndicales, à la poursuite de la grève administrative, le ministère se voit dans l'obligation d'ouvrir des discussions et fait les propositions suivantes  
**Bonifications indiciaires** : seules, les écoles de 10 classes et plus bénéficieraient d'une revalorisation indiciaire (passage de 40 à 50 points d'indice, soit une augmentation de 36,10 € par mois).

**Indemnités de charges administratives** : une augmentation annuelle de 100 € pour les écoles de moins de 5 classes et de 140 € pour les écoles de 5 classes et plus.

**Décharges** : cette question n'entraîne pas dans le cadre des discussions (!)

### Avril 2005 :

le SNUipp et le SGEN consultent ensemble tous les personnels qui jugent très majoritairement insuffisantes les propositions ministérielles. Cette consultation unitaire confirme les besoins des écoles et les attentes des collègues : du temps de décharge et une augmentation indemnitaire pour tous.

### Juillet 2005 :

retour au point de départ suite au changement de gouvernement. Le SNUipp, le SGEN et le SE s'adressent au nouveau ministre pour exiger l'ouver-

## DIRECTIONS VACANTES :

On dénombrait à la rentrée 2004, **4 443 directions vacantes**, dont :

- 68 % d'école de 2 à 4 classes
- 28 % d'écoles de 5 à 9 classes
- 4 % d'écoles de 10 classes et plus.

## Ce que nous demandons :

- du temps supplémentaire de décharge pour toutes les écoles pour la direction et le fonctionnement démocratique des écoles dans tous ses aspects : administratif, organisationnel, pédagogique, ...
- un temps de concertation plus grand pour toute l'équipe afin d'améliorer la cohérence pédagogique de l'école et favoriser une meilleure prise en charge des élèves en difficulté
- une revalorisation des bonifications indiciaires, une amélioration des rémunérations pour tous les directeurs.
- la création des postes de non enseignants (secrétaires, comptables, documentalistes, intégration d'élèves handicapés ...).
- l'équipement nécessaire (lignes téléphoniques directes, appareils sans fil, répondeurs, fax, ordinateurs avec connexion Internet,

## SITUATION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE VACANTES EN EURE-ET-LOIR

Après le mouvement 2005

**Écoles élémentaires : 36**

(dont 27 de moins de 5 classes et 9 de plus de 5 classes ).

**Écoles maternelles : 12**

(dont 11 de moins de 5 classes et 1 de plus de 5 classes)

## *Des tâches de plus en plus lourdes, des missions de plus en plus nombreuses !*

Les directeurs voient leur charge de travail accrue en raison de la complexification de la société et des mutations progressives de l'école (projets, partenariats, sécurité, nouveaux programmes, diversifications des compétences ...).

Ils sont le référent de l'école, le médiateur et l'interlocuteur avec les partenaires de l'école : municipalités, inspection, parents, services sociaux, environnement de l'école (associations, péri scolaire ...).

Ils ont également pour mission d'animer et de coordonner quipe pédagogique.

Bien souvent, ce travail indispensable pour faire vivre l'école est détourné, alourdi par des tâches administratives répétitives, pesantes dont l'utilité pour le fonctionnement de l'école reste à prouver.